Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.

SPS-CEA

Centre de détention Joux-La-Ville

affilié à la FGAF Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Agression à Joux-La-Ville !

Le Mardi 18 novembre, le centre de détention de Joux-La-Ville a une nouvelle fois été le théâtre d'un acte de violence injustifiable !

À la simple annonce de son passage en semi-ouvert, un détenu notoirement instable a explosé, laissant libre cours à sa brutalité la plus gratuite. Alors qu'il procédait à l'ouverture réglementaire, **notre collègue a reçu un violent coup de pied, projetant la porte dans son thorax. L'agresseur, totalement déchaîné, a ensuite saisi l'agent à la gorge, dans une tentative aussi lâche que dangereuse.** Il a fallu l'intervention rapide et déterminée des renforts pour mettre fin à cette scène de folie. L'individu, en état d'excitation extrême, a été maîtrisé puis conduit en prévention au quartier disciplinaire.

Mais cela ne lui a pas suffi : À son arrivée au QD, il a craché au visage de la brigadière-cheffe encadrement, ajoutant l'humiliation à la violence physique !

Bilan :
Deux collègues blessés, 6 et 12 jours d'ITT, une brigadière-cheffe choquée par un acte ignoble et profondément irrespectueux.

Une administration qui, une fois de plus, devra répondre à une question simple : *Combien de temps encore va-t-on laisser les agents servir de punching-ball à des détenus frustrés ?*

Notre message est clair : Il est urgent de rétablir l'autorité du surveillant.

Il est impératif que chaque acte de violence entraîne une sanction exemplaire, réelle, immédiate et dissuasive. Les surveillants ne sont pas là pour encaisser les frustrations des pensionnaires !

Le SPS-CEA exige :

- Une punition ferme de l'agresseur, localement comme pénalement,
- Le transfert immédiat du détenu dès la fin de sa peine de quartier disciplinaire,
- Une reconnaissance claire de la gravité des faits et de leurs conséquences sur nos collègues.

Le SPS-CEA félicite les agents présents, qui ont fait preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme exemplaire malgré la violence déchaînée de l'individu.

Le SPS-CEA souhaite un prompt et complet rétablissement physique comme psychologique à nos collègues touchés. Nous resterons sans faillir à leurs côtés pour défendre leurs droits et exiger que justice soit rendue.

Le Bureau local, le 19 Novembre 2025